

# Notes de lecture

*la CGT subsisteront-elles si le PCF quitte le gouvernement ou si la gauche devient minoritaire ?».*

Mais en définitive, son livre est un plaidoyer pour la réforme, dans l'objectif de «*bâtir une démocratie pluraliste, fondée sur la reconnaissance des différentes formes de représentation, sur la motivation et la capacité d'action de chacune de ses composantes*». Pour lui, la réforme est à faire ou à continuer partout, chez tous. Le syndicalisme : «*son renouveau est possible, parce qu'ici et là il est déjà en chemin. Intégrer dans la démarche syndicale les attentes nouvelles des adhérents, leur évolution culturelle, leur désir d'autonomie et de solidarité de proximité, la volonté des femmes d'accéder aux responsabilités, c'est la condition première d'une reconquête syndicale du salariat (...). Il lui revient d'aller plus loin, de penser des réformes, de réaliser des changements sociaux, de rétablir la cohésion sociale*». «*L'Etat a un devoir d'exemplarité*», «*un secteur aussi important dans la vie du pays que la fonction publique ne peut continuer à vivre à part, replié sur lui-même, coupé de la souche et de son dynamisme. Les citoyens attendent un service public vivant, réellement au service d'une société en pleine évolution*». Il appelle à «*un dialogue social approfondi*», expression qui revient plusieurs fois sous sa plume, à «*une modernisation négociée*» dans les entreprises. Car, dit-il, «*le salarié n'est pas réductible à un statut de subordination. Il est aussi producteur impliqué positivement dans la marche de son entreprise*». Il demande aux dirigeants d'entreprise une éthique, une déontologie, dans leur management. L'objectif final, qu'il assigne à tous, est que «*la société doit favoriser le développement personnel de chacun de ses membres et créer entre tous des solidarités*». Il sollicite les cadres dans cette perspective : «*les cadres ne sont pas d'abord des donneurs d'ordre mais des «personnes-ressources», à l'écoute, capables de stimuler et d'encourager les changements, d'informer et de dialoguer, de développer la délégation, la subsidiarité, d'oser la confiance*» (...). *Bien loin d'affaiblir le pouvoir des cadres, une telle attitude le conforte, le légitime*.

Il regarde aussi le rôle des associations dans l'optique d'un renouveau social - avec

une définition neuve de celles qui opèrent dans la sphère marchande -. Il milite pour une Europe capable «*d'impulser un avenir social porteur d'espoir*». Il pousse à la création d'emplois par de nouvelles activités, des nouveaux services aux personnes aux innovations technologiques, par la réduction du temps de travail et à «*la personnalisation du temps libéré*» qui ne peut exister que par la discussion de l'organisation du travail dans l'entreprise et sa modernisation; il agit pour l'insertion sociale des exclus, contre la relégation dans les quartiers.

Dans un style rapide et vif, tout son livre invite à la rigueur (le récit en rappellera quelque souvenir aux anciens !), à l'ouverture, à la transparence, à la reconnaissance de l'autre, à la responsabilisation et à l'autonomie de chacun, à une société solidaire... en toute liberté de pensée.

(Marie Odile Paulet)

<sup>1</sup> A propos de novembre-décembre 1995.

## LES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES

Jean-Marie Monnier

Economica. 1998, 112 pages.

Depuis fort longtemps, la fiscalité occupe une place majeure dans le débat sur les politiques publiques. Les prélèvements obligatoires sont-ils trop élevés ? Les différents impôts sont-ils équitables ?

Les réponses apportées à ces questions divergent fréquemment suivant la tradition disciplinaire mobilisée, économie ou droit, et selon le point de vue théorique adopté, économie financière publique ou économie néo-classique. L'ouvrage de Jean-Marie Monnier, maître de conférences à l'Université Panthéon-Sorbonne, a pour ambition d'intégrer la double dimension, juridique et économique, des prélèvements obligatoires pour montrer comment s'élaborent les politiques fiscales, étudier leur incidence sur le système redistributif et explorer les pistes d'une éventuelle réforme du système de prélèvements.